

Journal

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

REDICTION & ADMINISTRATION 17, RUE NEUVE, 17 Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 22 JANVIER 1887

LE PARLEMENTARISME & SES ABUS

M. John Lemoine, dans un brillant article que publie le Matin, nous décrit les impressions que les députés bulgares ont dû rapporter de leur voyage à travers l'Europe.

A Berlin, à Londres, à Paris, le régime parlementaire est en vigueur, et le mot qui revient dans toutes les conversations est le mot dissolution.

Les petits pays font d'ailleurs concurrence aux grands, sur ce terrain des conflits parlementaires, puisque, après le renvoi des Cortés portugaises, nous assistons à la quatrième dissolution du Folkething danois.

M. Lemoine nous dit que M. Pascal, radical et démocrate, ces deux hommes politiques, parlant au même degré de la souveraineté du peuple, n'insistent pas sur ce point, mais sur l'absence de la loi.

M. Lemoine nous dit que M. Pascal, radical et démocrate, ces deux hommes politiques, parlant au même degré de la souveraineté du peuple, n'insistent pas sur ce point, mais sur l'absence de la loi.

M. Lemoine nous dit que M. Pascal, radical et démocrate, ces deux hommes politiques, parlant au même degré de la souveraineté du peuple, n'insistent pas sur ce point, mais sur l'absence de la loi.

M. Lemoine nous dit que M. Pascal, radical et démocrate, ces deux hommes politiques, parlant au même degré de la souveraineté du peuple, n'insistent pas sur ce point, mais sur l'absence de la loi.

et prend, par exemple, cinq actions. Il verse sur chaque action 5 francs par mois, et comme il y a, par exemple, 1,000 actions, la Building Association recueille, chaque mois, 5,000 fr. Cet argent est mis aux enchères parmi les membres, les offres allant de 25 centimes à 1 franc de prime.

Pourquoi, par exemple, ne limiterait-on pas les sessions, ne définirait-on pas les sessions, ne définirait-on pas les attributions, n'espaceraient-on pas les conflits, que l'on n'espère pas supprimer ?

Pendant longtemps, on avait posé en principe, dans le droit européen, qu'une taxe consentie pouvait être perçue tant qu'elle n'était pas abrogée : le vote parlementaire n'était nécessaire que pour l'établissement d'un impôt, ou pour le relèvement de cet impôt.

Sans aller jusque là, quelle nécessité y a-t-il que le budget soit annuel, et la mesure que M. de Bismark réclame au point de vue militaire ne pourrait-elle pas être étendue aux autres services ?

Pourquoi, par exemple, le budget ne serait-il pas voté pour une période correspondante à la durée des pouvoirs à l'Assemblée qui le vote ?

Dans les cas urgents, le gouvernement garderait le droit de convoquer une session spéciale : on pourrait reconnaître le même droit à la majorité du Parlement, dans des cas déterminés. Mais, en temps régulier, le vote s'appliquerait à une période déterminée et non à une seule année.

Croit-on qu'un Parlement qui aurait quatre ans pour étudier son budget, pour chercher ses économies, pour arrêter ses réformes, n'atteindrait pas des résultats plus sérieux que ceux qu'obtient le régime actuel, avec ses sessions hâtives et ses votes de surprise ?

Les logements ouvriers en Amérique Associations de construction de Philadelphie (Suite. — Voir le numéro du 21 janvier.) C'est à l'aide de l'association des petits capitaux que la capitale de la Pennsylvanie a obtenu un résultat aussi avantageux que celui qui dérive de la possession en tout ou en partie de l'habitation d'un ménage par chaque famille.

l'association, lui revenant comme actionnaire, et à la grande avantage de s'acquitter par petites sommes. Les actionnaires qui n'auraient pas, recevraient un intérêt de 6 0/0 l'an, plus le bénéfice résultant des primes.

M. PAUL DE CASSAGNE. — Vous ne seriez pas en état de lutter, que vous ne le pourriez pas que vous seriez bachelier par elle (applaudissements à droite).

L'INCIDENT DE LA CHAMBRE Un très important incident a marqué la fin de la séance de jeudi.

On discutait le budget de la marine. La délibération générale touchait à son terme, quand on vint monter à la tribune le nommé Burdeau, celui qui, le 15 octobre, pendant vingt-cinq jours, avait remplacé, au ministère de l'Instruction publique.

En termes assez obscurs d'abord, comme honneur lui-même des paroles qu'il va prononcer, il dit qu'un certain nombre de candidats à l'école navale font cours à l'étranger.

Il faut y ajouter la taxe de 2 0/0 sur 4 0/0, valeur estimée de la maison. — 80

Ainsi pour 60 francs par mois, impôt compris, il a sa maison pour lui seul, dans laquelle la santé morale et physique desiens est à l'abri de la contagion des épidémies. L'achat du terrain a eu lieu sur la base d'une hypothèque qui n'échoit jamais, tant que les intérêts sont payés exactement.

Le Building Association est un des facteurs les plus importants dans la transaction. Voici la relation entre elle et l'ouvrier qui aspire à devenir propriétaire : celui-ci emprunte 4,000 fr. au crédit comptant et le stageage à un remboursement 6,000 avec l'intérêt. Il est débiteur de 6,000 fr. En payant 300 fr. par an, il lui faudrait vingt ans. A la fin de ses vingt ans, les actions valent 100 fr. Il cesse de payer et sa maison lui appartient. Mais en fait il la part dans les profits : la prime et l'intérêt qui lui paye servent au remboursement. Il suit, dans la pratique, le dix à douze ans pour la mettre en possession intégrale. Ainsi, il est à la fin de ses vingt ans, les actions valent 100 fr. Il cesse de payer et sa maison lui appartient.

Le jugement favorable n'est confirmé de divers côtés.

M. PAUL DE CASSAGNE. — Je ne crois pas que, depuis de longues années, on ait entendu formuler à cette tribune...

M. PAUL DE CASSAGNE. — Une doctrine aussi monstrueuse que celle que vous venez d'entendre. (Applaudissements à gauche.)

M. BURDEAU. — Vous changez la question, ce n'est pas moi qui j'ai dit.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

M. BURDEAU. — Je ne vous ai pas interrompu, vous répondez, si vous le pouvez.

Table of stock market prices for Paris and Lille, including various bonds and shares.

Table of stock market prices for the closing of the day on January 22, 1887.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les affaires bulgares. — Les dépêches anglaises constatent que la Porte cherche toujours à résoudre la question bulgare en mettant la main à la régence et une solution nouvelle de la solution, mais aucune résolution décisive n'est prise jusqu'à présent.

Le conseil des ministres. — Les ministres se sont réunis aujourd'hui sous la présidence de M. Grévy.

Association des femmes allemandes. — Berlin, 22 janvier. — Il vient d'être formé une association de femmes allemandes.

La question irlandaise. — Londres, 22 janvier. — La Times insiste sur la question irlandaise insoluble, toutes les solutions acceptables par l'Angleterre ne pouvant pas satisfaire l'Irlande.

Les obligations sexennales. — Paris, 22 janvier. — Après une longue délibération, les ministres ont décidé, pour éviter une erreur, de garder leurs portefeuilles, et d'accepter le projet financier de la commission, qui consiste à émettre des obligations sexennales pour 167 millions.

La commission du budget. — Paris, 22 janvier. — La commission du budget après avoir pris connaissance de la décision du gouvernement, a rétabli le crédit pour les facultés de théologie protestante et les bureaux d'aliénés.

Le mariage de la princesse Léontine démentie. — Rome, 22 janvier. — Le prince Jérôme Napoléon dément le mariage de sa fille Léontine avec le prince Roland Bonaparte.

Le mouvement épiscopal. — Paris, 22 janvier. — Il est inexact que le mouvement épiscopal ait été arrêté au ministère des cultes.

Chambre des députés. — (De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL) Séance du samedi 22 Janvier.

Présidence de M. Floquet, président. La séance est ouverte à 2 heures.

M. le Président fait l'éloge de M. Roques, député de l'Aveyron.

M. Waddington poursuivant dit que le même régime devrait être appliqué à toutes les possessions à l'extrême Orient.

Le préfecteur s'impose non seulement pour les Nouvelles Hébrides mais aussi pour les îles Sous-le-Vent et Salomon; il craint que nous ne nous laissions devancer.

Dernières Nouvelles Régionales Tribunal correctionnel de Lille Audiance du samedi 22 janvier.

Présidence de M. PARENT, vice-président. Vol de charbon chez M. Emile Roussel.

Présidence de M. PARENT, vice-président. Vol de charbon chez M. Emile Roussel.

Présidence de M. PARENT, vice-président. Vol de charbon chez M. Emile Roussel.

Présidence de M. PARENT, vice-président. Vol de charbon chez M. Emile Roussel.

Présidence de M. PARENT, vice-président. Vol de charbon chez M. Emile Roussel.